54me Année — Nouvelle série — No 121 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 4 francs SAMEDI 22 MAI 1948.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 150 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 15 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Les Fêtes de Sisteron ont obtenu un très grand succès

L'Enchantement émerveillé d'une Fête Splendide

Et ce fut enchanteur, magique et féérique, et d'emblée l'on entra conquis et médusé dans le merveilleux.

Et ce fut unique et harmonieux, ce fut très fin et de très bon goût et supérieurement ordonné. Un beau conte de fée réalisé sous mes yeux. Ce fut l'éclat d'une réussite et le spectacle fut marqué une fois de plus au coin même et à cette frappe qui reste la fantaisie « chez nous » et que l'on n'imite pas. Ce fut impeccable et d'un fini surachevé, irréprochable.

Un beau rêve se déroulait. La foule était à l'unisson. Le public gardait du style. La foule n'est pas rebelle — tant que çà — aux choses supérieures de l'irréalité. La foule applaudissait, impressionnée. Chacun avait pris conscience de la qualité du spectacle, de beauté grandiose, qui lui était offert comme un cadeau princier. La foule s'était disciplinée, elle avait abandonné un peu de ce laisser-aller, un peu de cette exhubérance légendaire du bon public méridional qui, quoiqu'on dise a, lorsqu'il le faut, le sens de la mesure hérité de l'atavisme latin et grec. Et rien ne vint jeter une ombre regrettable ou quelque note discordante sur ce spectacle d'apothéose.

Le moqueur Sisteronnais, en particulier, né frondeur et malin, comme tout bon Français, n'est pas l'ennemi, non plus, d'une aimable et douce paresse et qui peut être « créatrice » au besoin, car abandonnant volontiers son tranquille « farniente » lorsqu'il veut bien s'atteler à quelque bel ouvrage de sa convenance, il s'y dévoue alors corps et âme et ne vient jamais y marchander ni son temps, ni sa peine.

Tous les réalisateurs de ce Corso ont droit à nos félicitations et à nos remerciements. Le goût français, Jadis, se résumait dans ce qu'on appelait « L'Article de Paris », l'article irréprochable et à l'opposé de la camelotte.

Nous pouvons être fiers du nôtre, plus modeste, et il vient d'en donner la preuve dans une réussite éclatante et qui va s'envoler sur les ailes de la renommée.

Je ne vous résumerai pas ce défilé du Corso, avec cette innovation si heureuse d'une seconde sortie nocturne, illuminé aux girandoles et aux flambeaux.

Le reportage de ce défilé nous fut donné au micro par une voix autorisée, claire et souple, bien timbrée, aux inflexions bien connues et c'est ainsi avec quelques mots bien trouvés que le Castel de Barbe Bleue, que La Pagode d'Amour et que la Nuit de Séville ou le char des Sirènes nous furent interprétés. Nous avions sous les yeux l'amandier ou le micoucoulier de Mireille avec un certain tambourinaïre « un peu là », nous avions un petit Pigeonnier adorable et puis avec un superbe Marc Antoine, aux bras croisés, l'Eperon de la Nef de Cléopâtre avec la mer immense où fuyaient les galères... ou sa vision supposée... tout au moins.

Je ne crois pas que jamais un carnaval Niçois nous ait atteint un si bel ensemble de perfection. Mais nos ingénieux compatriotes n'oublièrent pas la note gaie ou d'actualités. Nous eumes ainsi le petit char de la Bombe Atomique et puis, comme clou de la fête humoristique et comme exemple de notre esprit vif et frondeur, le « Train de 8 h. 47 » de Courteline, ô surprise, faillit se mettre en branle, mais ce n'était que celui de la principauté de Feissal, avec sa locomotive soufflante à gigantesque cheminée, puis ses deux remorques aux wagonnets préhistoriques avec d'innénarables compères et commères. La farce ne fut pas trop outrancière, ni la charge trop appuyée.

Mais pour nous remettre dans le pays du rêve et de l'illusion, nous fumes émerveillés par la Nuit et le Jour et par La Grande Roue oscillante aux tresses fleuries et aux balancelles légères, suivies de ces Boules de Neige en éventail avec chacune une fillette à demi endormie dans des corolles évasées.

Oui, ce fut enchanteur et je n'ai rien dit de l'attelage de la Reine en calèche et conduite par le Postillon de Longjumeau.

Mais à propos d'enchantement, je me suis laissé aller à vous écrire un conte de poète, et l'autre soir, après l'extinction des lumes et des feux, et à ce moment indécis où l'obscurité finissante va doucement se fondre et se mêler à l'aube pâle aux doigts de rose, et lorsque les couples intrépides des infatigables danseurs s'étaient finalement dispersés, c'était l'heure ineffable, propice et attendue, et que choisissent encore afin de revenir faire un petit tour sur la terre, les belles ombres du passé.

Hippolyte SUQUET.

—)o(—

Hommage au Comité

A tout Seigneur... Tout Honneur

Nos fêtes sont terminées, les lampions sont éteints, les girandoles sont rentrées, le succès a dépassé de beaucoup les espoirs du Comité des Fêtes qui, disons-le de suite, a été à la hauteur de sa tâche sous l'impulsion de son président M. Paul Michel qui avait la lourde fonction de l'ordonnance des manifestations de ces jours. Qu'il reçoive ici les félicitations et les remerciements d'un public enthousiasmé, remerciements qui viennent du cœur de tout un monde.

Ces félicitations vont aussi au Comité tout entier, aux collaborateurs immédiats du président qui a trouvé une aide efficace parmi eux et le précieux concours de MM. Maurice Allègre, Heyriès, Marcel Lieutier, Henri Bernard, Magaud Pierre, Farcy, Bonnet, Villacèque, Pierre Colomb, des équipes de quêteuses, des vendeurs de programmes, du service d'ordre, des employés municipaux, de la gendarmerie, de la Municipalité et enfin des constructeurs de chars.

Tous ont droit à la reconnaissance de ceux qui, pendant ces deux journées d'allégresse ont vu ce que savent faire les Sisteronnais quand, loin de la politique, ils s'unissent pour le bien du pays, pour son renom et pour sa vitalité.

Au nom de la population Sisteronnaise et de ses visiteurs, nous disons au Comité : Merci.

—)o(—

La Fête

Dès Samedi soir, malgré un temps incertain, les musiques de Laragne et celle des « Touristes des Alpes » lancent aux échos l'ouverture des fêtes par des airs ronflants d'un Allégro et d'un Concert à la Rue de Provence, ainsi qu'un Grand Bal où les attend un public compact.

C'est l'inauguration et le début d'heureux évènements qui allaient se produire le lendemain et le surlendemain.

En effet, dès le Dimanche matin par un soleil éclatant, la Musique de l'Air de la 4e Région Aérienne d'Aix, fait son entrée à Sisteron aux sons d'un brillant pas redoublé et vient donner une aubade aux autorités Municipales et au Comité, à la Mairie, où M. le Maire et M. Paul Michel, et diverses personnes souhaitent en termes choisis la bienvenue à M. Diederich, chef, et à ses musiciens, puis ce fut encore le tour de Ville en musique.

Dans l'après-midi, le temps prend un air menaçant, de gros nuages se montrent à l'horizon qui ne refroidissent nullement l'ardeur du Comité et des chars qui se rendent vers 15 h. dans le Rond-Point de la Gare, lieu de rassemblement.

A 15 h. 30, les 19 chars prennent le départ précédés par la Musique de l'Air, celle de Volx et celle de Laragne qui, toutes trois, font entendre des airs entrainants. Sur une estrade adossée à l'Octroi, devant l'Hôtel du Cours, se tiennent les membres du Jury, parmi lesquels nous avons reconnus avec plaisir les créateurs et les animateurs des Corsos et Cavalcades créés depuis 1893, MM.. Reynaud, Donzion et Pellegrin entourés d'un aréopage d'élites chargés de décerner les prix.

Le défilé

Voici le défilé. C'est un landau trainé par un cheval, dans lequel sont assises la Reine des fêtes Mlle Rougier, et Mlles Alphonse et Roubaud, ses suivantes, une salve d'applaudissements salue ces majestés, toutes gracieuses et saluant le public ; puis vient le char « La Grande Roue », d'une splendide beauté, suivi d'autres chars (dont nous donnons plus loin la signification symbolique) ; mais voici le « Train de plaisir de Chaufepiasse » avec ses occupants des deux sexes et trois tourlourous en goguette. Ce train, d'une longueur de 25 mètres, donne la note comique au Corso et obtient un succès de fou-rire par les extravagances auxquelles se livrent les voyageurs, mais le temps se gate et une averse d'une heure vient interrompre ce défilé de chars, tous très fins, délicats, où l'élégance se joint au bon goût des constructeurs.

Malgré la pluie, l'animation est grande dans le public. Celui-ci se resaisit vers 18 heures quand la pluie cesse. Les rues sont pleines de monde. Les attractions, en grand nombre, sont envahies par une foule joyeuse. Les chars sont remisés et ne ressortiront que le lendemain Lundi, à 21 heures.

Le Dimanche soir, un Grand Bal a lieu aux Variétés et devant la Caisse d'Epargne. Une jeunesse avide met à profit cette soirée dansante jusqu'au jour.

La journée du Lundi est saluée par un ciel bleu et un soleil éclatant. On pense que ce jour sera exempt de pluie.

Le matin à 9 heures débute le Grand Tournoi de Sixte organisé par la Société sportive Sisteron-Vélo. 32 équipes sont venues défendre leurs couleurs. Une foule amie des sports assiste aux rencontres et à la victoire d'Oraison qui bat Saint-Auban en finale.

A 10 heures débutent également, sur le Cours Paul Arène, sous la direction de M. Trémelat, moniteur d'éducation physique, les jeux divers pour les enfants.

Vers 17 heures, dans la cour du Patronage, devant un public choisi et nombreux, la Musique de la 4e Région Aérienne, sous la direction de son réputé chef, le Capitaine Diederich, donne un magistral Concert qui soulève d'unanimes applaudissements à l'exécution de chaque morceau.

Ces applaudissements sont mérités car c'est un vrai régal que d'assister à pareille audition nuancée et d'une finesse artistique qu'il nous fut donné d'entendre.

A 21 heures, l'Avenue de la Gare est pleine de monde. C'est une mer houleuse qui va et vient, c'est impressionnant et il nous a été rarement donné de voir une multitude pareille. Mais voici les chars qui se rendent à leur point de départ, les musiques prennent place et c'est un défilé nocturne qui rappelle la féérie des mille et une nuits.

L'ordre du cortège est suivi ponctuellement. M. Pierre Colomb est le speacker, il est à la radio et donne d'amples explications sur la nature des chars, dont chaque apparition soulève de frénétiques bravos.

L'électricité est coupée, les chars sont éclairés par des lampes électriques dissimulées dans les fleurs et les décorations. Le Jury est à sa place, liste en main, il note la valeur des chars dont la beauté, la finesse le met certainement dans l'embarras. C'est beau, c'est féérique. Jamais à Sisteron on a assisté à pareil enchantement et le Comité a eu là une magnifique idée de faire défiler le Corso la nuit.

Voiture de la Reine de Sisteron et ses Demoiselles d'Honneur (Comité)

Voici le landau de la Reine, Mlle Ginette Rougier, accompagnée de ses Demoiselles d'honneur : Mlles Alphonse et Roubaud.

Ces trois souveraines promènent sur la fête leur sceptre de beauté et de grâce. Royauté éphémère, sans doute, mais qui nous plie à son charme en cette Pentecôte 1948.

Le landeau qui les promène est un landeau historique. C'est celui de M. Tullius Cabridens, où prenaient place, pour aller à Maigremine M. Cabridens et Reine, la féérique Reine, dont Jean des Figues crut longtemps être éperdument amoureux.

La Pagode d'Amour (Reynaud Ch. Brémond frères) grand char

Le char représente un jardin avec tout son décor de jolies chinoiseries, ponts, parterres, bordures, au fond un temple où, l'heure de la prière venue, tout ce monde oriental au charme si terriblement exotique fera monter aux pieds de Boudha ses incantations et ses prières.

Jardin d'amour aussi que ce jardin où jouent mille petites lumières, jardin d'amour où se prélassent les mousmées, entourées de servantes et de serviteurs, entourées de mandarins offrant comme de l'encens l'hommage de leur admiration, de leur amour à ces reines orientales énivrantes comme des parfums.

Boule de Neige
(Aubert, Perotto, Latil Gaston) petit char

Le choix de cette fleur n'est pas accidentel. C'est la fleur qui, au sorti de l'hiver, dont elle rappelle les blancheurs immaculées, est la première grande fleur de printemps. Ainsi c'est une symbolisation de printemps que ces Boules de Neige. Et admirons les jolis enfants qui sont venus habiter les boules comme des promesses de jeunesse, de grâce et de force pour les saisons qui viennent.

Nuit de Séville
(Commerçants Rue Droite) char

Couleurs, pittoresque, visages, décors, tout évoque l'Espagne, l'ardente, la capiteuse Espagne avec ses danses, ses nuits merveilleuses.

Le char représente un jardin derrière la façade colorée d'un palais. Du jardin, la Reine est « La Manola » grande dame espagnole, à l'incomparable beauté. Vers elle vont les chants, les soupirs, les musiques.

On danse pour elle. Une jeune Sévillanne incarne Fandangos, Séguédilles. On chante pour elle. Un « caballero » lance sa sérénade. Tout est donc pour la Manola dans cette nuit. Offrons-lui à notre tour toute l'admiration, tout l'enthousiasme que nous éprouvons devant ce char coloré, vivant, d'un réalisme sans exemple.

Le Pigeonnier
(Cabanès José) petit char

Voici « Le Pigeonnier », un charmant petit char où l'on voit dans le colombier des pigeons qui roucoulent la chanson d'amour. Sur la plate-forme se tiennent quelques enfants aux ailes légères, qui lancent au public mille baisers.

Les Sirènes
(Sapeurs-Pompiers) char

Agréable jeu de mot que ce char somptueux réalisé par les Sapeurs-Pompiers de Sisteron et décoré avec une sureté digne des plus grands éloges. Jeu de mot avons-nous dit.

La Sirène, sur ses flots, qui appelait les malheureux navigateurs pour les entrainer dans le royaume de Neptune, est là, à l'avant du char où elle évoque invinciblement celle qui, du haut de la Citadelle, appelle nos Pompiers, mais qui les appelle au secours de tous quand un sinistre se déclare.

Jeu de mots que ces Six Reines : Reine de Poitou, de la Côte d'Azur, de la Bretagne, de Savoie, de Provencee et d'Alsace, sous leur dais, où elles règnent avec leur grâce, leur charme, leur beauté.

La Grande Roue
(Baret, Décaroli, Fiastre et leur personnel) grand char

Féérie de fleurs et jeu de fées, peut-on dire de ce char dont la décoration est d'un luxe inouï. Admirons les fées sous leur hennin qui, gracieusement, doucement, font tourner la belle roue chargée d'enfants. « Fées, tournez la roue » lance l'annonce du char. Jeu de fées, jeu de mots, jeu de mille lumières. Laissons nous prendre au jeu, à tant de grâce et de beauté.

Barbe Bleue
(Dubois et personnel de l'usine de Sisteron) grand char

Tout le monde connait « Barbe Bleue » le beau conte de Perrault qui a charmé notre enfance. Les ouvriers de Mételline l'ont réalisé avec un rare bonheur.

Dans la plus haute tour, Anne, la sœur Anne, scrute l'horizon, la route qui poudroie, l'herbe qui verdoie, rien ne vient. En bas cependant, nous ne l'entendons pas, mais nous en reconnaissons cependant la Barbe Bleue, un énorme couteau à la main, menace son épouse qui se tord les mains de désespoir et crie à sa sœur Anne : « Anne, sœur Anne, ne vois-tu rien venir ». Anne tout à l'heure apercevra ses frères, cavaliers sauveurs et le conte qui nous a tenu un moment dans l'inquiétude, s'achèvera bien.

La Galère de Cléopatre
(Commerçants Rue de Provence) grand char

Royale, sa voile timbrée du vautour Egyptien, toute gonflée de vent poussée par les rames puissantes de ses rameurs, la Galère de Cléopatre ouvre le flot. Elle s'avance vers les vaisseaux d'Antoine.

On connait l'histoire fastueuse de la dernière Reine d'Egypte, aimée de César et d'Antoine dont elle devait provoquer la perte.

La Rue de Provence a choisi de cette vie extraordinaire le moment le plus beau, celui où Cléopatre va au devant du Consul Romain qu'elle a décidé d'épouser.

Etendue nue sur des coussins, des tapis, des peaux de bêtes, Cléopatre s'est faite plus belle que jamais. Entourée de ses servantes qui la baignent de parfums, lui offrent des fruits, des vins, Cléopatre va vers Antoine.

La nuit est tombée sur Alexandrie mais la vigie du port a signalé les torches des vaisseaux du Consul Romain et la Reine, impatiente, éblouissante de beauté, va comme sur un char triomphal vers le glorieux Marc Antoine.

© VILLE DE SISTERON

La Boule Merveilleuse
(Service de la voie, S. N. C. F., Sisteron) char

La Boule Merveilleuse a été réalisée, on le sait, par la S. N. C. F. par le service de la voie de Sisteron.

Hier nous avons déjà admiré les couleurs, la fraicheur, le charme de ce petit char, admirons aujourd'hui ses lumières qui le rendent féérique.

C'est bien d'une Boule Merveilleuse, toute piquée de lampes de toutes couleurs qu'il s'agit et nous pouvons dire que jamais char ne fut mieux nommé.

Rapide « Feissal-Chauffepiasse »
(Compagnie de l'Os) grand char

Que dire de ce grand char, puisqu'il a quelque chose comme 28 mètres de long, si ce n'est qu'il apporte à ce corso la note gaie, humoristique de la laborieuse vallée de St-Geniez-Authon. Il emporte avec lui toute une riante population. La locomotive avec son énorme cheminée, un wagon de voyageurs où se trouvent mélangés civils et militaires, et le wagon de marchandises, avec son bizarre chargement.

L'Arc de Triomphe
(Chevaly, Cheval, Pau) char

Applaudissons ici l'initiative de quelques jeunes gens qui tous seuls sans autre aide que leur bonne volonté et leur goût déjà sûr, ont réalisé cette belle réduction de notre Arc des Champs Elysées.

Les Géants de la Route
(Pédale Sisteronnaise) petit char

De toutes les sociétés sportives que compte notre ville, seule la Pédale a construit un char.

Ajoutons il est vrai, à la décharge des autres que tous leurs membres se sont occupés un peu partout et que si rien n'a été réalisé sous la bannière du club, personne pour autant n'est resté inactif. Joli char que celui des Géants de la Route, aussi vivant, que la société qui l'a réalisé, aussi actif aussi.

La Nuit et le Jour
(Commerçants Rue Saunerie) char

Qu'il nous soit permis, en pure indépendance, de saluer avec ce char conçu sur une idée très simple une réalisation absolument parfaite. Couleurs, costumes, tout est parfait.

Qu'elle est belle cette Nuit toute brodée d'étoiles, entourée de ses suivantes. C'est une grande Nuit d'été profonde et tiède, somptueuse, une de ces nuits qui n'abritent que rêve et beauté, une de ces nuits faites pour les larmes d'un Pierrot, le rire d'une Colombine, quand larmes et rires s'arrêtent dans un baiser, s'arrêtent quand l'aurore aux « doigts de roses » vient réveiller le jour. Elle est là l'Aurore, un peu blonde, ses yeux à peine bleus, entre la Nuit et le Jour. C'est elle qui va rallumer le flambeau du soleil, réveiller les chevaux de Phœbus.

Et voici le Jour, éclatant, superbe. Le soleil est monté dans le ciel. Il règne, triomphant, sur une grande journée, une journée d'Août, une journée de moissonneurs, de gerbes lourdes qui feront lourds les bras le soir, quand le crépuscule, au coucher du soleil, prendra ses voiles bleus dans les creux des vallées pour en draper la nuit.

Le Secret de l'A... Tome
(Gallissian) petit char

C'est bien une ferme de chez nous qu'il représente avec son toit de vieilles tuiles, avec sa chèvre qui donnera le bon lait de nos tomes.

Un lait ne suffit pas pour faire une tome, il faut encore un secret que ni vous, ni moi ne connaissons. Mais peut-être que ces deux braves fermiers nous le confieraient ce secret de la Tome, qui est peut-être « Le pébré d'asé ».

Mireille et Vincent
(Cité Paul Arène) char

La Cité Paul Arène se devait de choisir un sujet provençal. Elle l'a fait et elle a choisi le plus beau avec le plus beau poème de la langue provençale.

Chacun connait le chef-d'œuvre de Mistral.

Un soir dans un mas s'arrête un vannier, Vincent. Vincent s'éprend de Mireille, la fille de la maison. Le soir il la rejoint auprès du puits tandis qu'au loin on entend le chant des gardians et des magnanarelles.

« La Durance » vedette rapide
(Amicale des Anciens Marins) char

Les anciens marins de Sisteron se retrouvant dans un même élan, ont confectionné cette vedette rapide «La Durance ». Conduite par des moussaillons, matelots et officiers, elle emportera avec elle, sur les mers lointaines, le nom de notre impétueuse et capricieuse Durance.

Prix décernés par le Jury :

Grands Chars :

La Grande Roue
Félicitations du Jury
198 points, Grand Prix d'honneur

La Pagode Chinoise
180 points, Grand Premier Prix

Barbe Bleue
178 points, Premier prix d'excellence

La Galère de Cléopatre
166 points, Premier prix.

Chars :

La Nuit et le Jour
187 points, Grand prix d'honneur
Félicitations du Jury

Nuit de Séville
185 points, Prix d'honneur

Les Sirènes
170 points, Grand premier prix

Mireille et Vincent
166 points, Premier prix d'excellence

La Boule Merveilleuse
156 points, Premier grand prix

La Durance
143 points, Premier prix

L'Arc de Triomphe
138 points, Deuxième prix, avec mention spéciale du Jury.

Petits Chars :

La Boule de Neige
186 points, Grand prix d'honneur

Le Pigeonnier,
181 points, Premier prix d'excellence

Les Géants de la Route
158 points, Premier grand prix

Chars humoristiques :

Rapide Feissal-Chauffepiasse
183 points, Grand prix d'honneur

Le Secret de l'A... Tome
133 points, Grand premier prix.

Après le Corso, vers 23 h. 30, c'est le tirage du superbe feu d'artifice qui fait toujours la joie des enfants et des grandes personnes. Sur le Pré de Foire, devant la Poste, sur le cours du Collège, c'est une foule évaluée à 10.000 personnes environ qui vient d'assister aux manifestations artistiques de Pentecôte.

Les bals des Variétés et devant la Caisse d'Epargne battent leur plein et ne se termineront qu'à l'aube.

La journée de Mardi fut, comme toujours, consacrée aux joueurs de boules. 28 équipes sont en présence Le concours se déroule sur le Pré-de-Foire et sur la Place de l'Eglise. Une galerie nombreuse supute les chances des uns et des autres, Les demi-finales et la finale se terminent dans la journée de Mercredi.

Voici les résultats :

1er prix : Brun frères, Girard (Sisteron) ; 2e prix : Béraud, Bourillon, Touche (Digne).

Le concours de Pétanque a donné les résultats suivants :

1er prix : Fauque, Tron, Bouchet; 2e prix : Imbert, Garcia, Imbert ; 3e prix : Burle, Martin, Garcia.

—)o(—

Les Fêtes de Pentecôte sont terminées. Remercions une fois de plus le Comité et tous ceux qui, de loin ou près, ont contribué aux succès grandioses des Fêtes de Pentecôte à Sisteron.

Après 2 ans d'absence, le

Cirque Triomph

vous présente son spectacle 1948
20 attractions de 1er ordre
ANGELINA COLORADO
qui a été élue « Miss Cirque 1948 »
la plus formidable attraction aérienne
LES ALGRECOS
Un programme merveilleux
Sisteron, ce soir 22 Mai, à 21 h.

CHERCHE à Sisteron, appartement où l'on pourrait faire la cuisine.
Ecrire à Mme LAURENT, 12, rue de l'Eglise, à LYON (3e).

VARIETES - CINEMA
Dimanche, matinée et soirée
LES PERLES SANGLANTES

ETAT-CIVIL

du 14 au 21 Mai 1948

———

Naissances : Christian Robert Eugène Put, Avenue de la Libération.

Décès : Emilie Vitalie Célestine Reynaud, veuve Imbert, 78 ans, rue Pousterle.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Alibert JOURDAN, née Audibert ; Mme et M. Jean MEGY et leurs enfants, à Paris ; Mme Ve GIBERT et ses enfants, à Sisteron ; Mme Ve Edouard ARESTENC, à Digne ; Mme Ve TAUCHE et ses enfants, à Sisteron ; les familles AUDIBERT, de Montfroc, de Curel, de Laragne, de Saint-Vincent ; remercient leurs parents et amis, le syndicat des Bouchers des Basses-Alpes, des marques de sympathie qu'elles ont reçu à l'occasion du décès de

M. Jean AUDIBERT
boucher à Sisteron

et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

POUR VOS TRAVAUX
DE PEINTURE
adressez-vous à
J. BONNEFOY
Rue des Combes, Sisteron
Décorations Plastiques

ARBORICULTEURS ! ! !
Les ennemis de vos arbres veillent
LE VER DU FRUIT
commence à faire des dégâts
traitez avec BOZARSAL
LES KERMES ET COCHENILLES
vont s'attaquer à vos arbres
traitez avec ELGETE
LES PUCERONS ET CHENILLES
guettent... choisissez dans la gamme de nos « Insecticides »
et n'oubliez pas que
Les Produits de TRUFFAUT
font les fruits sains et beaux
Dépositaires exclusifs :
EMBALLAGES
ET PEPINIERES FRUITIERES
DE LA DURANCE
La Cazette — SISTERON — Tél. 15

TOUT pour la MUSIQUE
pour le JAZZ
Accord — Location — Echange
Les meilleures marques
Les meilleurs prix
Spécialité de Jazz
Fournitures les plus modernes
Toutes réparations
rapides et garanties
L. ALLEMAND
66, Rue Grande — **MANOSQUE**

POUR VOS MEUBLES

ENCAUSTIQUE **BAUTIN**
DROGUERIE **Paul BERNARD**
63, Rue Droite — **SISTERON**

Pas de Piqûres
Eczémas secs et crouteux
Boutons — Démangeaisons
Impétigo — Urticaire — Varices
Un Dépuratif à base de Plantes
« Le Sérum Végétal de Vergons »
EMPLATRE AMERICAIN St-ROCH
Douleurs — Rhumatismes
Laboratoire : 33, Bd Pierre Sola
Dr A. FERRAND, pharmacien, NICE
Brochure et Renseignements sur demande

Etudes de Me Charles TARTANSON
Avocat - Avoué
5, Avenue Joseph Reinach, DIGNE
et de Me Louis CASTEL
Notaire à SISTERON

———

Vente Mobilière

———

Le MERCREDI NEUF JUIN mil neuf cent quarante huit, à dix heures, Rue Sainte-Claire, sur la voie publique, il sera procédé, par le ministère de Me Louis CASTEL, notaire à SISTERON, à la vente aux enchères publiques de divers meubles meublants, objets mobiliers et linge, dépendant des successions réunies et confondues de Monsieur HODOUL Louis Cyrille décédé en son domicile à SISTERON, le vingt et un Juillet mil neuf cent quarante trois, et de dame BLANC Emma Herminie, sa veuve, décédée en son domicile à SISTERON, le trente Décembre mil neuf cent quarante six.

Ce mobilier se compose de : un lit bois noyer, deux lits fer, commode ancienne, poêle à trois trous, tables, malles, chaises, matelas, couvertures, draps de lit, lit-cage, poêle rond, ustensiles de cuisine, instruments aratoires, etc...

La vente aura lieu au comptant.
Enlèvement immédiat.
Il sera perçu 25 o/o en sus pour frais de vente.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me CASTEL, notaire chargé de la vente.

L. CASTEL, notaire.

Etudes de Me Charles TARTANSON, Avocat-Avoué à DIGNE
5, Avenue Joseph Reinach
et de Me Guillaume BUES, Notaire à SISTERON

VENTE sur Surenchère

MAISON sise à Château-Arnoux

L'ADJUDICATION SUR SURENCHERE aura lieu le JEUDI 10 JUIN 1948, à 15 heures, à la Mairie de CHATEAU-ARNOUX.

PROCEDURE :

Cette maison a été vendue en exécution d'un jugement autorisant la vente, rendu par le Tribunal Civil de DIGNE le dix huit Septembre mil neuf cent quarante sept, à la requête de :

1o — Madame Marie Reine Mélanie Joséphine MEYSSONNIER, épouse divorcée de Monsieur Roger DAZIN, demeurant à MARSEILLE, Place de l'Estaque, no 30 ;

2o — Monsieur MEYSSONNIER Marcel Ovide, professeur à SAVERNES (Bas-Rhin), Rue Noth, numéro 15 ;

3o — Madame Blanche Yvonne Augustine MEYSSONNIER, employée des Postes, épouse autorisée de Monsieur Maurice Jean LHOUMEAU, avec lequel elle demeure à SISTERON, Rue de Provence;

4o — Monsieur Georges Emile MEYSSONNIER, instituteur à KERITY-PAIMPOL (Côtes-du-Nord);

5o — Monsieur Roger Raymond MEYSSONNIER, professeur collège Ponsard, 13, Rue Teste du Bailleur, VIENNE (Isère) ;

6o — Madame Odette Simone MEYSSONNIER, sage-femme, épouse autorisée de Monsieur Victor GASTINEL, employé à la S. N. C. F., avec lequel elle demeure à ROGNAC (B.-du-R.) ;

7o — Madame Olga Pauline Marie MAREY, Veuve de MEYSSONNIER Louis Emile, en son vivant instituteur, « Mort pour la France » à BEAUGENCY (Loiret), le dix sept Juin mil neuf cent quarante, étant Capitaine au 11e R. T. A., ladite Madame MAREY, institutrice, demeurant à ALBERT 43 bis, Chemin du Télémly, agissant tant en son nom et pour son compte personnel, en sa qualité d'usufruitière du quart de la succession de son défunt mari, qu'en sa qualité de tutrice naturelle et légale de ses enfants mineurs : a) Jean François Ernest MEYSSONNIER et b) Nicole Georgette MEYSSONNIER et de Monsieur MASCARO Narcisse, 5, Rue Montgolfier à ALGER, tuteur ad hoc desdits mineurs, ayant tous Me TARTANSON pour avoué,

En présence de Madame Veuve LEGROS Marie, née MAREY, demeurant à ALGER, subrogée-tutrice ad hoc desdits mineurs à ces fonctions nommée par délibération du conseil de famille tenu à ALGER le vingt Octobre mil neuf cent quarante sept.

Cette maison, objet du premier lot de la vente qui a eu lieu par adjudication publique à CHATEAU-ARNOUX, suivant acte reçu par Me BUES, notaire à SISTERON, le premier Avril mil neuf cent quarante huit, d'immeubles dépendant des successions confondues de Monsieur Vincent François MEYSSONNIER et de son épouse Eugénie Emilie CHEVALIER, tous deux décédés, a été adjugée au prix de DEUX CENT VINGT MILLE Francs, à Madame MAREY, Veuve ANDRE

Par déclaration faite le dix Avril suivant au greffe du Tribunal Civil de DIGNE, surenchère du dixième a été formée par Monsieur GIRAUD Victor Léon, entrepreneur de Travaux Publics, demeurant à CHATEAU-ARNOUX, ayant Me TARTANSON pour avoué ;

Cette surenchère a été dénoncée par acte d'avoué du douze Avril mil neuf cent quarante huit,

DESIGNATION
DU LOT SURENCHERI

Une MAISON à usage d'habitation pouvant convenir à usage artisanal ou commercial, sise, dans le village de CHATEAU-ARNOUX, en façade sur l'Avenue de la Gare, comprenant : trois pièces au rez-de-chaussée sur cave, cinq pièces au premier étage, trois pièces au deuxième étage, galetas au-dessus trois remises et dépendances, balcon et cour ; ladite maison pourvue d'électricité, eau potable et tout à l'égout, cadastrée sous les numéros 36 p, 36 p de la section B superficie totale de un are, cinquante centiares, confrontant au levant chemin privé, au midi chemin communal, Ricaud et Richaud, au couchant Route Nationale numéro 85 et au nord Henri Ailhaud.

MISE A PRIX :

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges et sauf les modifications qui pourraient y être apportées dans le délai de la loi, les enchères seront ouvertes sur la nouvelle mise à prix de : Deux Cent Quarante Deux Mille Francs, ci . . . .

242.000 FRANCS

OBSERVATIONS

Les frais préalables à la vente sur surenchère seront payés en sus du prix.

Pour tous renseignements, s'adresser en l'étude de Me BUES, notaire.

Fait à DIGNE le treize Mai mil neuf cent quarante huit.

Ch. TARTANSON,
avoué poursuivant.

Enregistré à Sisteron, le 21 Mai 1948 folio 83, case 376. Reçu 100 frs.

Signé : JAME.

Etude de Me Louis Célestin BAYLE
Notaire à LA MOTTE-DU-CAIRE

———

DEUXIEME AVIS

Suivant acte de Donation-Partage en l'Etude, du huit Avril mil neuf cent quarante huit, enregistré à SISTERON le dix huit Avril mil neuf cent quarante huit, folio 58, case 353, consenti par Monsieur Adolphe Frédéric, dit Henri AYASSE, propriétaire et négociant, demeurant à La MOTTE-DU-CAIRE, à ses enfants, un fonds de commerce de marchand de vins et transports a été attribué à Monsieur Adolphe René AYASSE.

L'insertion au « Bulletin Officiel des Ventes et Cessions de Fonds de Commerce » a eu lieu dans le numéro du vingt six Mai mil neuf cent quarante huit.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en notre étude dans les vingt jours qui suivront le présent avis.

BAYLE, notaire.

Etude de Me Louis CASTEL
Notaire à SISTERON
(successeur de Me ESMIEU)

———

VENTE sur surenchère

aux Enchères Publiques
par voie de Licitation Amiable

———

Le DIMANCHE SIX JUIN mil neuf cent quarante huit, à seize heures, en la salle de la Mairie de NOYERS-SUR-JABRON, il sera procédé, par le ministère de Me Louis CASTEL, notaire à SISTERON, à la vente aux enchères publiques, par voie de licitation amiable et après surenchère, de divers immeubles bâtis et non bâtis, sis sur le terroir de la commune de NOYERS-SUR-JABRON, dépendant de la succession de Monsieur JOURDAN Louis, quand vivait propriétaire, demeurant et domicilié à NOYERS-SUR-JABRON, décédé à MARSEILLE, le premier Juin mil neuf cent quarante six.

LOT UNIQUE

Une MAISON d'habitation, sise au lieu dit les Gravières, cadastrée section D, numéros 362 et 364, et diverses parcelles de terre, cadastrées comme suit : section A, numéro 1242, la Berche ; section D, numéro 229, le Champon ; numéro 239 p, Pièce du Prieuré ; numéro 355, 356, 357, Pré du Prieuré ; numéros 365, 367, les Gravières ; numéro 380, la Pièce; numéro 384, Pied du Pré ; numéros 392, 394, Champagnée ; numéro 400, le Champon ; numéro 401, l'Aire ; numéros 407 p, 407 p, le Lauzas ; numéros 408, 409, 410, le Lauzas ; numéro 1171, la Lauzière ; numéro 230, les Ribas; numéro 377, les Gravières ; numéro 373, les Gravières ; numéro 1006, la Prise.

MISE A PRIX : **29.200 frs.**

Pour tous renseignements et pour consulter le cahier des charges, s'adresser à Me Louis CASTEL, notaire chargé de la vente.

Pour visiter, s'adresser à Me Roger BLANC, Greffier de Paix à NOYERS.

L. CASTEL, notaire.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON